



SYNDICAT MIXTE PROJET GRAND SITE DE FRANCE CITÉ DE CARCASSONNE

COMITÉ SYNDICAL DU 25 JUIN 2025

Procès-Verbal de séance

L'an Deux Mille vingt-cinq, le mercredi 25 juin à dix heures trente minutes, le Comité syndical du Syndicat mixte Projet Grand Site de France - Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des congrès de Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Gérard LARRAT.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Magali BARDOU, François MOURAD, Daniel DEDIES, Thierry LECINA, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Laurence GASC, Hervé BARO (suppléé par François MOURAD), Maria CONQUET (suppléée par Daniel DEDIES), Tamara RIVEL (suppléée par Thierry LECINA), Régis BANQUET, Pascal VALLIÈRE, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

ABSENTS : Mesdames et Messieurs Didier ALDEBERT, Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

L'ordre du jour était le suivant :

Partie A : Introduction

1. Vérification du Quorum
2. Validation du Procès-Verbal du 14 avril 2025

Partie B : Administration :

1. RH : nouveau Chargé d'Etude CDD 7mois
2. DREAL - Demande de subvention Ingénierie 2025
3. ADT : plan de financement de la convention de partenariat dispositif de comptage 2025
4. CDG11 : Plan d'accompagnement de prévention-DUERP

Partie C : Avancement actions OGS :

1. ACTION n°5 : Système d'Accueil touristique du Grand Site
2. ACTION n°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne avec une dimension territoriale large
 - APS Signalétique patrimoniale Eglise ST Vincent
3. ACTION n°17 : Gestion des flux
 - Enquête stationnement et comodalités
 - Actualisation 2023 de l'étude de stationnement de 2016
 - Présentation Dispositif d'observation des clientèles touristiques sites patrimoniaux -

- Bilan année 2024 avec redressement
4. ACTION n°22 : Animation Projet Grand Site
- Bilan Fête de la nature 23 mai 2025
 - Escales au Canal 4 juillet 2025

Partie D : ACTUALITES-INFORMATIONS :

- COPIL 2025

PARTIE A : INTRODUCTION

Gérard LARRAT constate que le quorum n'est pas atteint à l'heure de début de séance et ouvre la séance à 10H30. Il demande s'il y a des observations à formuler concernant le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 14 avril 2025.

Aucune observation, Gérard LARRAT présente au vote le procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Il nomme Mme Magali BARDOU secrétaire de séance.

PARTIE B : ADMINISTRATION

B.1. RH : nouveau Chargé d'étude CDD 7 mois

Pour information à l'Assemblée, Laurence CAHUZAC explique qu'en mars dernier, le Comité syndical a validé le recrutement d'un chargé d'étude pour un CDD de 7 mois, afin de renforcer l'équipe du Syndicat mixte dans ses compétences en ingénierie, la procédure de recrutement a été lancée le 27 mars.

Huit candidatures ont été réceptionnées. Après analyse transmise au Président, trois candidats ont été auditionnés le 14 mai.

M. Clovis GORISSE, s'est révélé comme étant le profil le plus adapté pour les missions qui lui seront confiées et pour être le plus rapidement opérationnel dans un contexte d'un contrat court de 7 mois. Son expérience professionnelle réalisée au Grand Site de France de Navacelles est apparue également comme un atout majeur.

Il a été recruté en CDD pour une période allant du 1er juin au 31 décembre 2025. Sa rémunération est entièrement couverte par la participation exceptionnelle annuelle versée par l'Etat qui prendra fin au 31/12/2025.

Les missions qui sont confiées à cet agent sont les suivantes :

- Participer à la mise en œuvre du Plan d'Actions
- Mettre en place et animer les instances de concertation, les groupes de travail et comités techniques du Plan d'Action du Projet Grand Site dont les Actions 16 sur la Signalétique et 22 sur l'animation du Projet Grand Site
- Communiquer sur la démarche en cours

Clovis GORISSE témoigne de son parcours professionnel.

B.2. DREAL - Demande de subvention soutien en Ingénierie 2025

Alain COSTE rejoint le Comité syndical.

Laetitia CHARLETTE présente qu'en 2025, l'Etat a reconduit les crédits exceptionnels destinés à financer un renforcement en ingénierie des équipes des Grands Sites de France pour une période de 12 mois allant du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Dans sa séance du 27 mars dernier, le Comité syndical a voté le recrutement d'un chargé d'étude Paysagiste dont la rémunération est entièrement couverte par cette subvention exceptionnelle (délibération n°08-2025).

La subvention réservée au Syndicat mixte est de 60 000€ en 2025. Le contrat du chargé d'étude Paysagiste se déroulant sur 7 mois, l'enveloppe financière a été redéfinie permettant de prendre en charge une partie de la rémunération des agents du Syndicat mixte ainsi que la modification du contrat de l'architecte chargé d'étude (revalorisation indiciaire et passage à temps complet), décidée en Comité syndical le 14 avril dernier, représentant 12 445€ et qui devait être répartie entre certains membres du Syndicat mixte (délibération n°12-2025).

Afin de percevoir cette subvention, il est nécessaire de présenter une demande de subvention auprès de la DREAL Occitanie d'un montant de 60 000€.

Aucune observation

Franck DOUCET rejoint le comité syndical.

Le quorum est atteint.

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER** une subvention de 60 000 € pour le soutien en Ingénierie en 2025 de l'équipe du Syndicat mixte auprès de la DREAL Occitanie
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

B.3. ADT - plan de financement de la convention de partenariat dispositif de comptage 2025

Laurence CAHUZAC rappelle que lors du dernier Comité syndical, le 14 avril 2025, l'augmentation de la participation du Syndicat mixte à la convention 2025 avec l'ADT a été annoncée. Une demande de diminution de la contribution ou de lissage a été faite.

Le Syndicat mixte conclue, chaque année depuis 2012, une convention de partenariat avec l'ADT de l'Aude concernant le dispositif de comptage sur le site majeur de la Cité Médiévale de Carcassonne (3 compteurs) et du Pont Vieux (1 compteur).

Les partenaires signataires conviennent ainsi de mutualiser leurs moyens pour assurer la collecte et l'analyse mensuelle des données, tâches confiées au Cabinet CRP Consulting. Les frais de la prestation de CRP Consulting sont ainsi supportés et répartis sur l'ensemble des partenaires ayant conventionné avec l'ADT de l'Aude.

En 2025, le fait que l'office de tourisme Côte du Midi ne soit plus partie prenante de cette opération, entraîne une augmentation de la participation financière des autres partenaires.

En 2025, le Syndicat mixte s'est vu demandé, pour sa contribution, une augmentation de + 23 % passant de 2 430€ en 2024 à 3 000€ pour 2025.

Au vu du contexte financier du Syndicat mixte, argumenté auprès de l'ADT, il a été demandé à notre partenaire de lisser à minima cette augmentation pour le SMPGS sur 2 ans, proposition acceptée par la directrice de l'ADT. Ainsi, la cotisation 2024 qui était de 2 430 €, sera de 2 715 € en 2025 et 3 000 € en 2026.

COMPTAGE et SUIVI SITES Convention avec ADT	2024	2025 proposition ADT	2025 proposition SMPGS	2026 prévision
Part ADT	2 430 €	3 000 €	3 285 €	3 000 €
Part SMPGS	2 430 €	3 000 €	2 715 €	3 000 €
Coût total convention	4 860 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
% augmentation pour SMPGS			11,73%	11,73%

Aucune observation

Le Comité Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat dispositif de comptage 2025 avec l'ADT de l'Aude et son financement comme présenté
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

B.4. CDG11 - Plan d'accompagnement de prévention - DUERP

Laetitia CHARLETTE explique à l'Assemblée que le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une obligation pour tous les employeurs (Code du Travail article R.4121-1 et suivants), sous peine de sanctions.

Cette obligation consiste à :

- Inventorier chaque année les dangers et facteurs de risques des différents postes de travail de la collectivité.
- Analyser les risques et les conditions d'exposition des collaborateurs à ces dangers
- Lister les mesures de prévention pour supprimer ou à défaut, réduire les risques

L'objectif est d'assurer la qualité de service public auprès des citoyens de la collectivité et de préserver la santé et la sécurité des travailleurs en respectant les obligations réglementaires.

Le Syndicat mixte en tant que collectivité territoriale a donc obligation de se doter de ce document non présent dans son administration actuelle.

Le CDG11, par le biais de son service de Prévention et Conditions de travail, propose aux collectivités de moins de 50 agents affiliés au CDG11, un accompagnement de prévention gratuit sur une période de 18 mois dont l'objectif est de guider la collectivité dans la mise en œuvre de sa politique de prévention, de l'assister dans la production du DUERP et de l'accompagner dans la définition et la réalisation d'un plan d'actions de prévention, de façon à la rendre totalement autonome.

Cette démarche nécessite la constitution d'un groupe de travail composé d'agents et d'élus, la désignation en interne d'un coordonnateur et d'un agent de prévention.

Par ailleurs l'autorité territoriale s'engage à mener cette démarche globale de prévention, à réaliser les actions de prévention prioritaires définies dans le plan d'actions.

Aucune observation

Le Comité Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la mise en place d'un Plan d'accompagnement de prévention avec le CDG11
- **DE DESIGNER** Tamara RIVEL comme élue référente, Laurence CAHUZAC comme coordonnateur de la démarche et Laetitia CHARLETTE comme agent de prévention
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

PARTIE C : AVANCEMENT ACTIONS OGS

C.1. ACTION n°5 : Système d'Accueil touristique du Grand Site

Pour information, Laurence CAHUZAC explique qu'à l'occasion du dernier Comité syndical du mois d'avril, l'Assemblée délibérante a émis des réserves sur la réception et validation de la Phase 3 Programmation de l'Etude de faisabilité et de programmation de l'Accueil touristique sur le Grand Site. Ces réserves devront être levées pour pouvoir représenter l'étude à la validation du Comité syndical. Ces réserves portaient sur les points suivants, voici l'avancement :

- 1- La volonté d'avoir une présentation en Bureau syndical de cette dernière phase d'étude par Madame Gardette (Médiéval AFDP). Cette présentation pourra s'organiser au prochain Bureau syndical du 8 octobre.
- 2- Retrouver une programmation d'opération sur les scénarii proposés en phase précédentes, le Bureau a fait la demande sur :
 - Scénario 8 - Valorisation d'une zone archéologique sur une partie du parking Tripié - **Retenu** : relancer l'INRAP pour la proposition de projet pédagogique, des fouilles archéologiques ponctuelles (chantier école)
 - Scénario 9 - Valoriser le quartier Barbacane – **Retenu** : accompagnement de mise en cohérence des enseignes, des commerces, autres...
 - Scénario 12 – Consacrer au Musée des Beaux-Arts un espace à Viollet-le-Duc – **Non retenu** car les volumes du musée sont contraints et que l'espace nécessaire ne pourrait être assuré dans ce bâtiment. Il faudrait l'opportunité d'un autre bâtiment sur le parcours. Ce bâtiment pourrait être mis à disposition par la Ville de Carcassonne au Syndicat mixte comme lieu dédié à Viollet-le-Duc. Des pistes sont ouvertes dans le quartier Barbacane.
- 3- Compléter les coûts de fonctionnement notamment pour :
 - o Opération *Bâtiment des moteurs* : non chiffrée en fonctionnement
 - o Opérations *Rue Trivalle et Parcours des Lices* : non chiffrée en fonctionnement
 - o Opération *Entrée EST aire des maquettes* : non chiffrée en fonctionnement

Ces demandes ont été faites au Bureau d'Etude Médiéval, nous sommes dans l'attente d'un retour.

C.2. ACTION n°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne avec une dimension territoriale large

Laurence CAHUZAC informe sur le groupe de travail constitué des référents techniques des membres du Syndicat mixte, des représentants des services déconcentrés de l'Etat et de personnes ressources qui s'est réuni le **19 juin** pour :

- **Plan de signalétique du Grand Site** : Etat des lieux pour sa mise à jour et le suivi de l'état de la signalétique dans le Projet Grand Site. Un outil de suivi est en cours d'élaboration par l'équipe du SMPGS pour faciliter la gestion assurée par la Ville et sera présenté au Comité syndical une fois achevé.

Gérard LARRAT précise que selon lui la signalétique existante ne remplit pas sa mission auprès des visiteurs et touristes. Il sera nécessaire de travailler avec l'ABF et la DREAL pour élaborer une signalétique visible et compréhensible dans la ville et améliorer l'orientation vers la Cité.

Franck DOUCET, administrateur du Château et Remparts de la Cité de Carcassonne, partage l'observation de M. le Président. Il est nécessaire que la signalétique soit plus visible, plus accessible, compréhensible car le CMN est régulièrement interpellé par les visiteurs qui font part de leurs difficultés

à appréhender cette signalétique.

Gérard LARRAT demande que ces observations soient prises en compte.

Laurence CAHUZAC confirme que ces points ont été relevés par le groupe de travail. La signalétique ayant été installée il y a une dizaine d'années, un bilan est possible qui aborde autant la pertinence et la praticité des contenus que l'implantation, la forme et la durabilité du mobilier. Ce diagnostic pourra ouvrir, à la volonté des membres du Syndicat mixte, une réflexion pour un projet collégial et concerté de renouvellement de la signalétique du Grand Site.

- **Nouveaux panneaux de signalétique patrimoniale prévus au projet de la Requalification de la place St-Gimer** : La ville de Carcassonne, Maître d'ouvrage de la conception et réalisation des panneaux travaille sur deux nouveaux panneaux qui seront implantés Place Saint Gimer lors de la finalisation des travaux et intégrés au Plan de signalétique GS.
- **Projet de signalétique patrimoniale à l'église St-Vincent**, la Ville de Carcassonne, Maître d'Ouvrage a réceptionné l'APS du projet réalisé par le bureau d'étude Le Passe-Muraille. Les Référents techniques de chaque membre du SMPGS se sont prononcés sur celui-ci sans réserve, avant la présentation et la validation en Comité syndical.

Geneviève POTHIN, cheffe de projet ville d'art et d'histoire de la Ville de Carcassonne, présente à l'Assemblée l'Avant-Projet Sommaire de la signalétique patrimoniale de l'église St-Vincent.

Alain COSTE fait remarquer que ce dispositif regroupe beaucoup d'information sur un même support. Il s'interroge sur la masse d'information présentée, sur la lisibilité et sur la dualité entre ce qui est présenté, les paysages et les supports. Il fait référence à la cathédrale de Strasbourg qui propose une observation du paysage à l'aide de petits oculi fixes sur des points particuliers du tissu urbain qui permettent de mettre en avant les monuments. Il craint la profusion d'information et la sophistication de la communication.

Geneviève POTHIN explique qu'il a été mis en avant plusieurs points de lecture avec la ligne de crêtes. Le choix a été fait de mettre peu de texte et de mettre en évidence quelques éléments en plus grands. Le contenu des supports sera soumis aux élus.

Any BARTHÈS précise qu'en fonction du lieu, les informations nécessaires en adéquation avec le lieu seront données sans profusion.

Le Comité Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'Avant-Projet Sommaire de la signalétique patrimoniale à l'église St-Vincent tel que présenté.

C.3. ACTION n°17 : Gestion des flux

- **Enquête stationnement et comodalité**

Laurence CAHUZAC rappelle que l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) est en attente d'un document de synthèse sur le stationnement et la comodalité, donnant une vision d'ensemble sur le périmètre du Projet Grand Site. Pour rappel le Syndicat mixte s'est saisi de l'opportunité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Plan Destination France, dont le PGS Cité de Carcassonne est lauréat, pour missionner le bureau d'étude CDVIA pour réaliser un état des lieux exhaustif répertoriant, avec prise en compte des Parkings en amont comme en aval, sur le périmètre du Grand Site, tous les modes de transports et les stationnements.

Dans cet objectif, cette étude réceptionnée dans le dernier CoTech du 30 avril pourrait permettre à la fois de répondre aux attentes de l'IGEDD et de compléter les manques relevés dans « *l'Actualisation de l'Étude d'organisation du stationnement 2016* », réalisée en 2023 par le bureau d'étude SARECO et présentée en Comité syndical du 14 avril dernier.

Mattéo DELAGE, Ingénieur d'études du bureau d'étude CDVIA, présente le résultat de cette enquête sous la forme de cartographies évolutives des stationnements et de la comodalité dans l'état actuel en mars 2025 et dans l'état projeté.

Afin de répondre à une question restée en suspens lors du dernier Bureau syndical, Laurence CAHUZAC précise que le 12 juin, un point a été fait avec M. BORDEROUX, économiste de Notre-Dame de l'Abbaye, concernant le projet de création d'un parking. Il l'a informé que le conseil d'administration avait décidé d'abandonner ce projet.

Laurence CAHUZAC conclue cette présentation en ajoutant que le Projet Grand Site et les projets sur les stationnements et la comodalité permettent, sans perdre de capacité de parkings d'offrir un service de stationnement plus confortable et diversifié pour les visiteurs et les habitants. Les services sont améliorés avec un développement notamment des stationnements 2 roues, et l'implantation de recharges pour véhicules électriques tout en pensant la comodalité de déplacement.

Cette étude permettra également au Syndicat mixte d'avoir un suivi des stationnements et à l'avenir de mieux programmer les aménagements en tenant compte de l'offre de stationnement existante. Le résultat sur la comodalité permettra également de créer des parcours de visites pour mieux gérer les flux et les diffuser vers d'autres entrées que la Porte narbonnaise.

Pour information, Gérard LARRAT ajoute que le parking EDF qui s'appellera le « parking du Pont Neuf », accueillera 205 places de stationnement. Avec l'extension du parking de l'île dit parking de la Cité, ce sont environ 500 places qui seront proposées au pieds de la Cité et permettront de désengorger le tour de la forteresse.

Alain COSTE indique qu'au même titre que le parking du lac de la Cavayère en marge, il serait intéressant de positionner et de prendre en compte dans les déplacements, le parking de l'aéroport.

Laurence CAHUZAC précise que cette étude porte sur les zones de stationnement et de comodalités dans le périmètre du Projet Grand Site et non sur l'ensemble de la ville de Carcassonne. Le parking du lac de la Cavayère a été pris en compte car ce site a été identifié dans les documents cadres comme une entrée du Grand Site. Il est cependant possible d'intégrer dans les réflexions le parking de l'aéroport.

Aucune autre observation, l'Enquête sur le stationnement et la comodalité sur le projet Grand Site est présentée au vote.

Le Comité Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'Enquête sur le stationnement et la comodalité sur le Projet Grand Site tel que présentée.

- **Actualisation 2023 de l'étude de stationnement de 2016**

Laurence CAHUZAC rappelle qu'à l'occasion du dernier Comité syndical du 14 avril, l'Assemblée délibérante a émis des réserves sur la réception et validation de l'**Actualisation de l'étude de stationnement de 2016** réalisée en 2023 par le bureau d'étude SARECO. Ces réserves conditionnant la validation de l'étude pour intégration aux documents cadres du Projet Grand Site portaient sur :

- La prise en compte des parkings aval de la Cité dans la projection des parkings à venir.

Depuis le 14 avril :

Une information et ces demandes ont été faites à Monsieur Guiot du bureau d'étude SARECO. Il a été informé de ce questionnement et de ces réserves. Il nous a confirmé qu'à la réalisation de son étude en 2023, le parking EDF n'avait pas été officialisé dans les données lors des entretiens avec la Ville mais qu'il avait tout de même été pris en compte comme tous les parkings aval dans la projection.

De plus l'*Enquête sur le Stationnement et comodalité sur le Grand Site de 2025* met à jour l'état des lieux de l'ensemble des parkings existants et projetés ou supprimés dans le Projet Grand Site.

Ces deux points permettraient de lever la réserve du dernier Comité syndical.

Aucune observation

Le Comité Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,

Décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la complétude de l'Actualisation 2023 de l'étude de stationnement 2016 par la levée des réserves qui ont été apportées par la réponse du bureau d'étude et les données de la dernière « Enquête stationnement et comodalité » 2025
- **D'INTÉGRER** l'étude aux documents cadres du Projet Grand Site de France – Cité de Carcassonne.

- **Présentation Dispositif d'observation des clientèles touristiques sites patrimoniaux - Bilan année 2024 avec redressement**

Laurence CAHUZAC explique qu'en 2024, dans le cadre de la convention SMPGS/ADT de l'Aude, au-delà du suivi de la fréquentation mensuelle et bilan annuel, la réalisation d'une étude de redressement a été faite en vue de qualifier les quantités relevées aux éco compteurs pour valider les ratios appliqués et mettre à jour le modèle statistique. 18 305 enquêtes ont été réalisées entre avril et décembre 2024.

Les enseignements :

- La quasi-totalité des visiteurs passent en aller-retour par la Porte Narbonnaise. Depuis 2016, ce passage en aller-retour augmente fortement accentuant sans doute, la concentration à la porte.
- Sur les vacances d'été, les ratios ont peu bougé indiquant des habitudes de visites estivales proches entre 2016 et 2024 aux trois portes comme au Pont Vieux.
- En revanche, les évolutions sont plus marquées sur les vacances scolaires et les ponts : le nombre de visiteurs passant par les trois portes de la Cité Médiévale augmente et la visite est aussi plus complète.
- Les habitants empruntent moins la porte Narbonnaise et la Porte d'Aude.
- La porte Saint-Nazaire montre des visiteurs effectuant le plus souvent un seul passage voire des visiteurs qui ne passent pas devant le compteur. L'attrait, après la porte, reste faible pour les inciter à sortir.
- En semaine et en week-end, les visiteurs prennent plus le temps pour réaliser un circuit externe le long des remparts en effectuant un passage au niveau des portes d'Aude et Saint-Nazaire.

- Les Portes :

- Narbonnaise : 75% des visiteurs passent uniquement par cette porte en été, 63% sur les ponts et les petites vacances scolaires

- Aude : environ un tiers des visiteurs passent uniquement par cette porte, un attrait plus important qu'en 2016
- Saint Nazaire : la part de visiteurs passés uniquement par la porte est encore plus faible. Cette porte est plus rarement une porte d'entrée-sortie
- Le Pont vieux se couple de plus en plus, depuis 2016, avec la visite de la Cité Médiévale. C'est durant les ponts et les petites vacances scolaires que les visiteurs de la Cité Médiévale profitent de leur visite pour se rendre à la Bastide (visite et/ou parking). Ils sont 80% à descendre vers la Bastide.
- En 2024, 1 864 490 visiteurs ont fréquenté la Cité Médiévale soit -13,9% par rapport à l'année 2023, mais +8% par rapport à la moyenne 2021-2023. A noter, 2023 fut une année exceptionnelle très au-dessus de la moyenne de fréquentation des 5 dernières années hors Covid-19.
- En 2024, des flux équilibrés en tiers entre les trois saisons : été (juillet-août), avant et arrière-saison (mai, juin, septembre, octobre) et hors saison (janvier, février, mars, avril, novembre, décembre)
- **En conclusion**
 - Les nouveaux ratios reflètent mieux les **impacts des aménagements et des nouveaux comportements des visiteurs sur la fréquentation**.
 - Durant les ponts et les petites vacances scolaires, les **visiteurs profitent plus amplement de la Cité Médiévale** en faisant plus souvent le tour extérieur, en empruntant les différentes portes, en se rendant à la Bastide.
 - En été, le mode de fréquentation de la Cité Médiévale se conserve depuis 2016 (dans les ratios).
 - Dorénavant **la descente vers la Bastide s'inscrit plus naturellement dans le parcours visiteurs**. En été, un visiteur sur deux passé sur le Pont Vieux a aussi visité la Cité Médiévale, ils sont 4 sur 5 durant les petites vacances scolaires.
 - La contribution des portes d'Aude et Saint Nazaire à la fréquentation reflète les options prises en matière de transfert de flux avec la porte Narbonnaise et démontre tout l'intérêt de suivre les **évolutions des flux au sein de la Cité Médiévale**.

Franck DOUCET partage l'analyse faite concernant les changements de comportements évidents des visiteurs. Le CMN constate un étalement des visites entre le château et les remparts sur une avant et une arrière-saison. Cette dernière est de plus en plus importante notamment avec une très forte fréquentation en octobre et surtout en décembre, semaines dites espagnoles atteignant parfois environ 2 000 visiteurs par jour. Il y a donc nécessité entre tous les partenaires du territoire d'harmoniser leur programmation afin qu'il y ait une cohérence pour orienter les visiteurs au quotidien.

Gérard LARRAT reconnaît les bienfaits d'une action conjuguée entre partenaires notamment entre le CMN et la Ville. La coordination et l'action continues permettent de proposer un produit commercial quasiment fini entre la Cité et la Bastide et s'étalant dans le temps effaçant les hautes et basses saisons. Les nouvelles propositions du CMN comme l'ouverture à la visite des remparts, créent une novation touristique et les aménagements urbains, Pont Vieux, Bastide..., contribuent aux modifications des mœurs dans la fréquentation touristique.

Alain COSTE informe qu'une étude économique sur les flux de passagers est actuellement menée sur les aéroports de Carcassonne, Perpignan et Tarbes Lourdes Pyrénées par le bureau d'étude Le BIPE, (Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques). Cette étude a été finalisée sur la période automne-hiver et est en cours sur la période printemps-été. Les résultats seront intéressants car cette étude permettra de voir la répartition du chiffre du tourisme et de l'accueil sur la Région.

Pour plus de renseignement, Alain COSTE indique à Laurence CAHUZAC qu'elle peut se rapprocher de M. DALL'AVA, directeur de l'aéroport de Carcassonne.

Laurence CAHUZAC ajoute que l'étude de Préfiguration d'un Observatoire de la Gestion des flux dans le Grand Site a été lancée par un premier temps de travail collégial le 27 mai dernier. Le bureau d'étude est ProTourisme accompagné d'Affluences. Les résultats sont attendus à l'Automne 2025 pour une

restitution d'une stratégie et d'un Plan d'actions pour un futur Observatoire de la gestion des flux dans le Grand Site.

C.4. ACTION n°22 : Animation Projet Grand Site

Pour information, Laurence CAHUZAC fait le point sur les animations du Projet Grand Site réalisées et à venir :

- **Fête de la nature 2025**

Dans le cadre du programme annuel d'animation du Projet Grand Site, le Syndicat mixte a organisé le vendredi 23 mai deux activités gratuites et ouvertes à tous les publics sur le thème de la nature en ville : « *Entre île et Vignes* » permettant de sensibiliser le grand public au Projet Grand Site de France de la Cité de Carcassonne.

Pour ce faire, un partenariat a été élaboré avec l'Association LPO Aude pour un atelier matinal d'observation et d'écoute de la population avifaune au cœur de l'île d'Aude, espace naturel, refuge LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux.

En fin d'après-midi, un second atelier était proposé avec Guillaume Bonnel, notre prestataire accompagnant pour l'Observatoire Photographique du Paysage, qui a été notre partenaire pour faire découvrir la démarche d'observatoire à partir du territoire du vignoble autour de la Cité, au moyen de jeux animés pour la lecture du paysage et de prises photographiques.

Les groupes étaient constitués chacun d'environ une dizaine de personnes qui nous ont rapporté leur intérêt et satisfaction.

Une communication avait été faite en amont à partir du site national dédié, de notre site internet et page facebook, de flyers tirés à 400 exemplaires disposés en Mairie, Carcassonne Agglo, Conseil départemental, Maison de la Région, au CMN, OT municipaux et Agglo, Jardiland et autres commerces.... Nos membres et partenaires ont pour la plupart bien relayés l'information sur leurs médias contribuant à la réussite de l'action.

- **Les Escales du Canal 2025**

Toujours dans le cadre du programme annuel d'animation du Projet Grand Site 2025, le Syndicat mixte organisera, (conformément au budget et programme voté le 14/04/2025) le vendredi 4 juillet prochain une animation pour Les Escales du Canal. Il s'agit d'un rendez-vous annuel durant lequel les communes situées le long du canal du Midi organisent un moment de convivialité. Cet événement a pour vocation de rassembler les habitants, les touristes et les acteurs locaux autour du canal du Midi inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, dont la partie urbaine dans Carcassonne est située dans le Projet Grand Site de France.

L'atelier proposé sera sur le même modèle que celui de la Fête de la Nature, avec Guillaume Bonnel, photographe, mais cette fois ci autour du paysage du Canal. Les animations du SMPGS et de l'OT municipal seront réunies dans la communication du Canal (VNF) prévue pour ces festivités.

Cette animation, comme notre présence au Comité de Bien du Canal, au-delà de la sensibilisation au Projet Grand Site, fait partie des occasions pour tisser des liens avec VNF pour :

- les actions OGS à venir : A 20.5 - Etat des lieux général du Canal – Programme d'Aménagement et de Gestion – Travaux (voie verte, plantations)
- les recommandations de l'Inspection et de la CSSPP d'élargir la gouvernance du Syndicat à VNF ainsi que le périmètre du PGS jusqu'aux écluses de la Douce à l'Ouest et Ecluse Saint Jean à l'Est.

PARTIE D : ACTUALITES-INFORMATIONS

COPIL :

Laurence CAHUZAC informe l'Assemblée que le 14 mai dernier, la direction du Syndicat mixte a rencontré le directeur du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui territorial de la Préfecture de l'Aude, M. Philippe RAGGINI, afin d'échanger sur l'organisation du Comité de Pilotage de l'année 2025.

Pour information, le COPIL se tiendra le :

Jeudi 13 novembre

de 10h à 12h

Au Centre des Congrès de Carcassonne

Aucune question diverse ni observation.

Gérard LARRAT conclue cette séance en constatant que le Syndicat mixte fonctionne bien et réalise du travail de qualité. Il fait remarquer qu'il est extrêmement compliqué de mettre en place des opérations car les projets évoluent en fonction des modifications demandées par les services de l'Etat, ce qui entraînent un retard dans les réalisations. Cependant le Syndicat mixte et les maîtres d'ouvrage essayent d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées sur les projets et poursuivent le travail. Il remercie Laurence CAHUZAC et ses collaborateurs, souhaite un bon été à tous et clôt la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président

Gérard LARRAT



La secrétaire

Magali BARDOU

